

De l'actualisation à la patrimonialisation de l'architecture moderne à Toulouse

Laura GIRARD

Directrice d'études: Françoise Blanc
Année universitaire 2012/2013 ENSA Toulouse



Sommaire

Avant-propos : « Parcours recherche »	p.2
Article : synthèse du mémoire de master	p.4
Projet de recherche	p.10
Analyses complémentaires	p.15
Bibliographie	p.24
Conclusion	p.28
Annexes	p.29
Poster de la recherche d'Audrey Courbebaisse	
Calendrier Prévisionnel de préparation de la thèse	
Résumé de la recherche en 2000 signes	

Avant-propos : « Parcours recherche »

Dans « parcours », on peut imaginer le chemin tracé d'un point A à un point B, que l'on se contenterait de suivre, mais dans un « parcours recherche », il en est tout autre. La recherche est forcément multiple, révélant dans la progression du travail des pistes jusque-là méconnues et les suivant, une nouvelle direction est prise. L'objectif déterminé au départ n'en est pas oublié, seule la manière de l'atteindre change. Ainsi, mon sujet de recherche a évolué tout au long de cette année et je souhaitais en préambule revenir brièvement sur son évolution et les étapes franchies, avant de présenter mon projet de recherche.



Magasin Perry, façade sur la place de la Trinité, Source Laura Girard (2013)

Tout d'abord, j'ai souhaité terminer la part que je considérais comme inachevée de mon mémoire de master sur le Magasin Perry, conçu par Bernard Bachelot en 1965 sur les places Esquirol et de la Trinité à Toulouse. L'analyse des façades a été le fil conducteur de l'argumentation, de par l'originalité du matériau, le marbre, leurs compositions, leurs structures et la dimension urbaine qu'elle donne de l'immeuble sur les places Esquirol et de la Trinité. L'étude a été menée en redessinant, en analysant et en confrontant les différents documents graphiques recueillis. Néanmoins, faute de rencontres indispensables, je n'ai pas pu conclure ce travail en abordant la patrimonialisation de cette architecture.

Ainsi, j'ai voulu orienter ma recherche sur la réception de l'architecture moderne. La notion de réception est entendue dans le temps, au moment de la livraison du bâtiment et aujourd'hui par la reconnaissance d'un patrimoine, valorisé ou érigé en « monument ».

M'éloignant de ce qui avait été le fondement de mon mémoire de master, un travail concret basé sur l'analyse des documents graphiques complétée de références générales, j'ai par la suite souhaité diriger ma recherche vers un champ opérationnel, préférant retenir de réception, la notion de patrimoine et intégrant alors la notion d'*actualisation* du bâtiment.

Cette qualification, volontairement élargie, dont la définition donnée par le Larousse est « d'adapter à des besoins nouveaux, au monde présent », évoque la réponse à apporter aux exigences thermiques et acoustiques actuelles, d'accessibilité et d'usage d'un édifice, définissant alors plusieurs degrés d'intervention (maintenance, remise en état, rénovation, restauration, réhabilitation) sur l'existant.

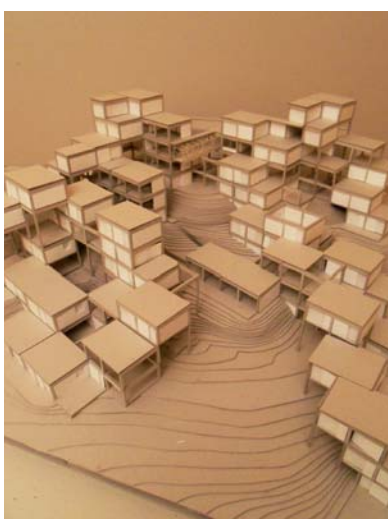


Les Floralties, Source Laura Girard (2011)

Cette nouvelle orientation a trouvé une certaine résonnance avec deux travaux précédemment réalisés en atelier de projet de 4e année et dans le cadre du rapport d'études de 3e année .

En effet, au travers de la réhabilitation d'une architecture, illustrant la « mise à jour d'un quartier du Mouvement moderne à Toulouse » , le cas d'étude étant la résidence des Floralties à Ramonville-Saint-Agne, s'est posée la problématique de l'actualisation thermique et d'accessibilité rencontrant la reconnaissance de sa valeur architecturale, de son caractère et de son unicité.

Caractérisée par la répétition et l'imbrication d'une même cellule, selon une trame proliférante, se développant sur les coteaux, cette architecture est marquée par son parti constructif : une structure poteaux-poutres en béton, avec remplissage en mur de briques et en plancher poutrelles-hourdis. Un crépi recouvrait uniformément l'ensemble, donnant l'image d'une boîte à la cellule.



Les Floralties, Maquette de projet (ech:1/100e), Source Laura Girard (2011)

Mon projet de réhabilitation a alors été de révéler l'existence de cette structure en supprimant certaines cellules et en la distinguant en façade par des profilés en acier en U et en qualifiant le remplissage par des plaques de fibres de ciment (Eternit) blanches, situées en avant.

De plus, j'avais choisi d'approfondir, comme sujet de rapport d'étude, le terrain de coexistence et de confrontation entre création et restauration, dépassant l'apparente contradiction de ces deux notions.

A partir d'une définition enrichie du mot restauration, tirée notamment de la « Théorie de la restauration » de Cesare Brandi et la Charte de Venise (1964), et illustrée d'un échantillon de réalisations européennes et de deux projets français en particulier, le mémoire propose la définition de la restauration d'un édifice comme le projet d'en révéler les parties perdues, au moyen d'une écriture contemporaine.

De ces différentes expériences, je définis aujourd'hui l'objet de ma recherche : la préservation de l'architecture de 1945-75 à Toulouse et prendra la forme d'une étude patrimoniale sur Bernard Bachelot.

Dans un premier temps, l'article de synthèse du mémoire de master présente la monographie réalisée sur l'immeuble Perry, le point de départ de la recherche.

Ensuite, sera énoncé le projet de recherche développé tout au long de cette année et finalement, à travers les analyses complémentaires et la bibliographie, sera esquissé le travail envisagé pendant le déroulement de la thèse.

Le magasin Perry : une architecture moderne assumée ?

Il est assez rare, dans le centre ancien de Toulouse, dans une continuité de rangées de briques, de voir surgir une architecture exceptionnelle, au sens premier du terme. L'exception ne vient pas du fait qu'elle soit moderne, mais plutôt qu'elle n'utilise pas la brique en façade, ou un autre moyen l'évoquant.

L'une de ces exceptions est l'immeuble Perry (1964-69), habillé de marbre rose, ou plus précisément une double exception, étant construit sur une parcelle traversante, donnant sur les places Esquirol et de la Trinité.

Le magasin Perry témoigne avant tout de l'essor de la société « Perry et compagnie », affirmant par sa construction l'enseigne de commerce de détail comme incontournable dans le centre-ville de Toulouse.

Jean Perry, propriétaire et dirigeant de la société, souhaite l'édification d'un grand magasin, comprenant une large surface de vente ainsi que des bureaux et un atelier de couture aux étages supérieurs. Il dispose alors d'une parcelle traversante au n°3 des places Esquirol et de la Trinité sur laquelle il détient déjà un magasin dans un immeuble vétuste.

Pleinement satisfait du travail de Bernard Bachelot pour sa maison familiale, il lui confie rapidement dès l'été 1964 la réalisation de ce projet, qu'il souhaite à l'architecture résolument moderne, dans la volonté de traduire les aspirations d'une entreprise familiale tournée vers la modernité.

Bernard Bachelot, un architecte moderne à Toulouse



La villa « Sud-ouest Toulouse », (M. Perry), 1964, Source Jean Dieuzaide, 1966

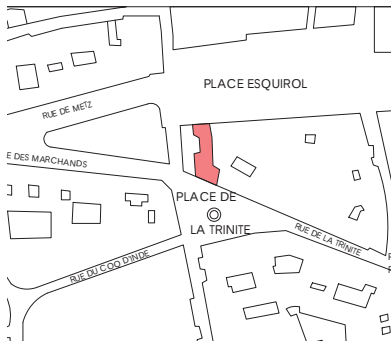
Né en 1933 à Constantine dans une famille installée depuis plusieurs décennies, il suit la formation d'architecte à l'Ecole des Beaux-arts de Paris, au sein de l'atelier d'Eugène Beaudouin, et travaille parallèlement dans son agence, où il a l'occasion de rencontrer Louis de Hoym de Marien. Après huit années passées dans la capitale française, il est diplômé en 1957 et rentre en Algérie exercer son métier, notamment par une brève participation au Plan d'Alger.

Contraint à l'exil au début des années 60, de Marien lui propose de travailler pour son agence parisienne, en qualité d'architecte d'opération à Toulouse. Quelques années plus tard, il fonde sa propre agence et est l'auteur, entre autres, de la villa « Sud-ouest Toulouse » (Perry), du lotissement TOEC-Duffas, du centre commercial de Gros Larrieu et du palais des sports de Toulouse (détruit en 2004).

« Véritable manifeste de la modernité¹ », la villa Perry est sans doute l'œuvre la plus remarquable et remarquée de sa carrière, attirant l'attention de ses confrères et étant à l'origine des projets en centre historique qu'il conduit à la suite.

¹ DELETAGE P., Bernard Bachelot, Constantine, 1930 – Toulouse : Parcours d'architecte moderne, p.64

Un double-contexte urbain : la place de la Trinité et la place Esquirol



Plan de situation*

Ces deux lieux contigus apparaissent bien différents l'un de l'autre, deux définitions d'une place presque totalement opposées. La place Esquirol, historiquement liée au commerce par l'occupation de la halle au blé, puis du marché couvert, est devenue après la création des rues d'Alsace-Lorraine et de Metz au XIXe siècle, un grand carrefour où cohabitent les usagers de tous les transports, tandis que la place de la Trinité témoigne de la culture architecturale et politique de l'urbanisme classique du XIXe siècle par sa formation et son embellissement et a conservé les traits de qualité d'une place fermée, calme et offerte aux piétons, proche de l'exemple italien.

Une dimension urbaine respectueuse de la tradition

Les règles urbaines mises en place lors de la création de ces places ont marqué le projet, d'une part, sur la place Esquirol par l'alignement aux immeubles voisins et d'autre part, quant au respect du plan général d'alignement de 1842 - toujours d'actualité et ce jusque dans les années 1970, engendrant place de la Trinité un décroché de façade par rapport aux bâtis mitoyens.



Façade Place Esquirol*



Façade Place de la Trinité*

**Document redessiné à partir du dossier de permis de construire (AMT) et du fonds Bernard Bachelot (AD31)*

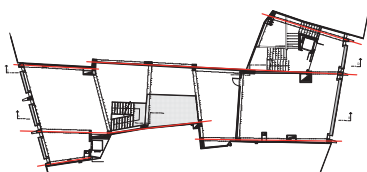
De ce qu'il donne à voir sur l'espace public, le projet montre une rencontre entre respect des règles urbaines et rupture dans leur expression architecturale. De prime abord, les deux façades peuvent paraître similaires, caractérisées par les deux premiers étages unifiés par un grand trumeau et les baies des trois derniers étages percées, réparties par paire et décalées en quinconce à chaque étage. Néanmoins, une distinction existe : une façade suit un axe de symétrie, coté Esquirol, tandis que l'autre, coté Trinité, est dissymétrique. De plus, sur la place Esquirol, l'immeuble suit le gabarit et le profil des immeubles voisins, conserve les grandes lignes de la composition mais s'abroge de la linéarité des corniches et des linteaux, qui rend les façades de la place jusque là unitaires. Sur la place de la Trinité, chaque immeuble constituant une entité propre, du fait de la construction indépendante et d'époques différentes, le projet s'affirme comme une entité à part entière.

En portant une attention particulière au dessin et aux matériaux mis en œuvre, Bernard Bachelot donne l'expression d'une architecture respectueuse de la tradition dans sa relation urbaine, tout en utilisant un vocabulaire architectural consciemment de son temps, sur les traces d'Urbain Vitry, qui avait choisi au XIXe siècle le vocabulaire de la Renaissance italienne et de ses palais pour la façade de la maison Lamothe.

Le parti constructif au service de l'expression de la modernité

Bernard Bachelot met en place un système poteaux-dalles, répondant à la fois aux exigences de liberté d'utilisation et aux fonctions changeantes et évolutives d'un espace de vente et à l'irrégularité et l'étroitesse de la parcelle à construire.

L'immeuble se distingue en deux corps de bâtiments, un sur chaque place, dont les ossatures sont indépendantes, construites l'une après l'autre remplissant la condition posée par M. Perry de permanence du magasin pendant les travaux.



Magasin Perry, plan Rez-de-chaussée

Source Laura Girard (2011)*

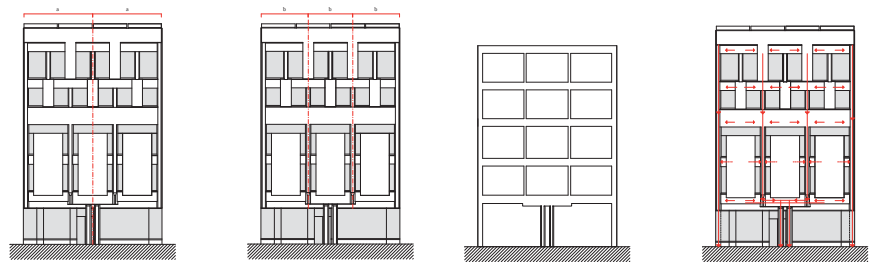
Les façades ne font pas toujours un projet, elles ne sont que l'apparence extérieure de celui-ci, son enveloppe, la partie qui peut être librement contemplée, qui cache ou révèle l'intérieur. Dans le cas présent, sujet de nombreuses correspondances et de débats sur leur expression lors de la conception du projet, elles tiennent une grande place dans la représentation de l'immeuble Perry. Même si elles apparaissent à première vue comme des murs massifs, qu'un jeu de percements anime, elles sont des parois, une ossature porteuse et un remplissage en maçonnerie qu'un placage de marbre rose habille.

La composition de la façade sur la place Esquirol suit un axe de symétrie sur toute la hauteur de l'immeuble, renforcé au rez-de-chaussée par deux piliers, de part et d'autre de cet axe, très peu espacés. A cette règle de composition, s'ajoute la division en trois travées, exprimée à partir du premier étage par les trois trumeaux qui lient les deux étages de vente et par les percements, fonctionnant par paire et suivant un rythme ternaire.

Le double-pilier, mis en avant par sa position centrale et le retrait des poteaux périphériques, dissimulés derrière les vitrines, tient un rôle majeur dans l'ossature de la façade, reprenant en charges l'équivalent de deux travées, conférant un sentiment de légèreté à l'ensemble.



Magasin Perry, façade sur la place Esquirol, Source Laura Girard (2013)



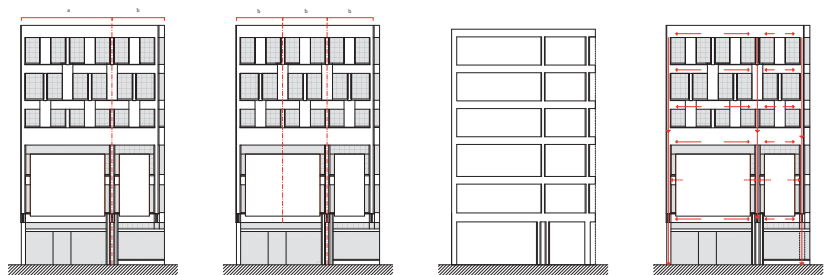
Composition de la façade sur la place Esquirol, structure en profondeur et descente de charges, Source Laura Girard (2011)*



Magasin Perry, façade sur la place de la Trinité, Source Laura Girard (2013)

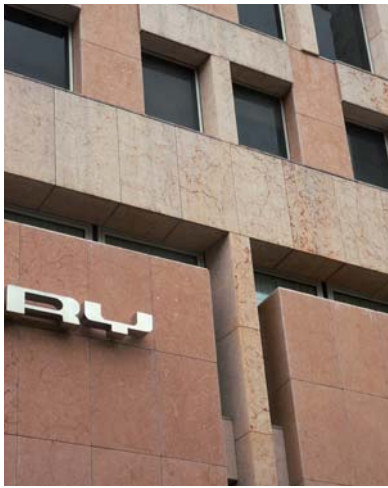
La façade sur la place de la Trinité est analogue, cependant, si la division en trois travées perceptible aux étages courants et les percements regroupés par paire et suivant un rythme ternaire perdurent, l'axe principal propose une composition dissymétrique, marquée également au rez-de-chaussée par un double-pilier.

Cette dissymétrie révèle la trame porteuse et montre la différenciation de fonctions internes du magasin ; la grande travée, à la manière d'un porche, donne accès frontalement à l'espace de vente et sur le côté à une entrée secondaire qui distribue tous les étages, notamment les bureaux et l'atelier de couture et qui est dissimulée en façade par une vitrine.



Composition de la façade sur la place de la Trinité, structure en profondeur et descente de charges, Source Laura Girard (2011)*

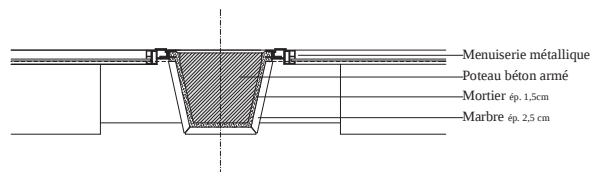
*Document redessiné à partir du dossier de permis de construire (AMT) et du fonds Bernard Bachelot (AD31)



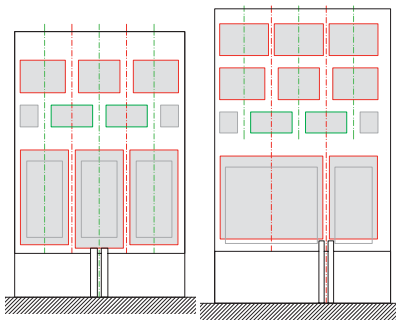
Contraint d'habiller un béton qu'il était prévu de laisser brut initialement, Bernard Bachelot choisi le marbre. Ce parement donne un aspect lisse et brillant aux parois, changeant en fonction du temps qu'il fait, et l'image de richesse, d'élégance et d'éternité qu'il transporte s'associe inexorablement à ce qu'entend véhiculer l'enseigne Perry.

Bernard Bachelot explique le choix de ce matériau, par sa durabilité, par le fait qu'il soit utilisé en architecture depuis des siècles, sa pérennité en façade et finalement pour ce qu'il représente : noblesse, prestige.

Le caractère exceptionnel de l'emploi du marbre en façade en architecture à cette époque-là, à Toulouse qui plus est, légitime le fait qu'une entreprise de travaux funéraires, l'entreprise Escourbiac, soit chargée de la pose du marbre, confirmant l'aspect novateur de ce chantier et de cette architecture.



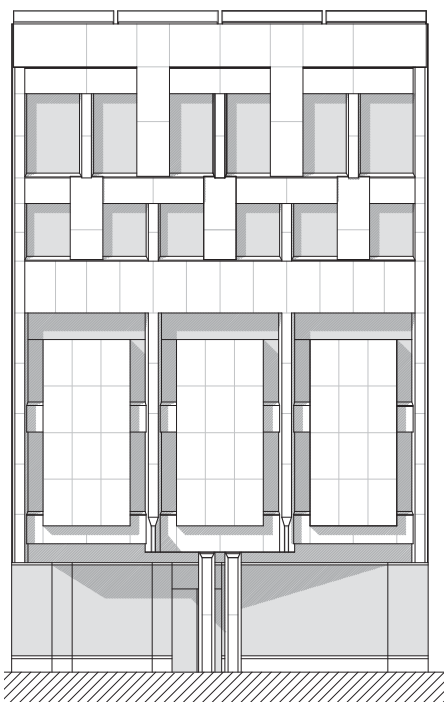
Magasin Perry, détail constructif: la mise en oeuvre des plaques de marbre
Source Laura Girard (2011)*



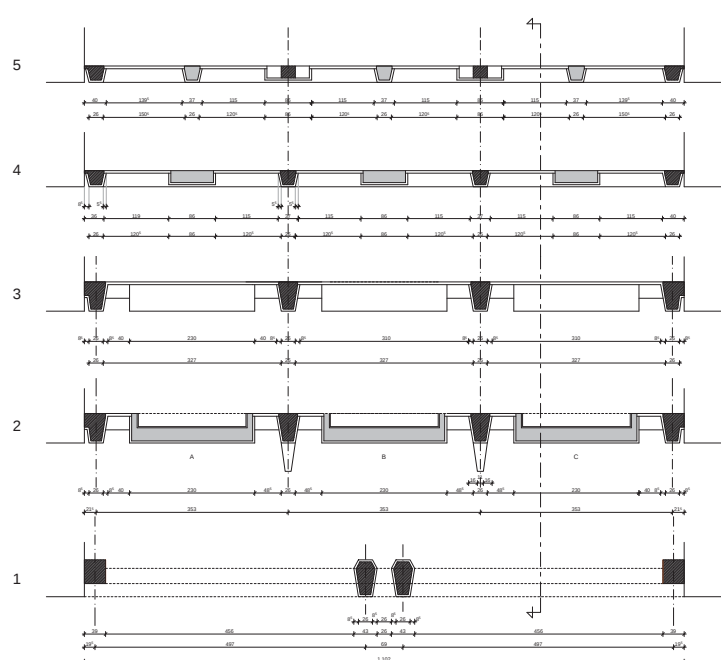
Magasin Perry, composition des façades, Source Laura Girard (2011)*

Loin de l'impression de massivité exprimée initialement, le décalage en quinconce des percements observé révèle une structure fine, et même si le béton, laissé brut, n'a pas été validé en traitement de façade, il ne fait aucun doute sur sa présence, et son importance structurelle.

Ne pouvant le montrer franchement, il démontre ses capacités techniques, en particulier par la force donnée aux doubles piliers des rez-de-chaussée, et dans le dessin précis et économe en matière de l'ossature porteuse.



Magasin Perry, façade Esquirol
Source Laura Girard (2011)*



Magasin Perry, détail de la façade Esquirol en plan pour chacun des étages, Source Laura Girard (2011)*

Finalement, la symétrie, référence à l'architecture classique, l'incontestable et rassurante règle des proportions édictée, face à la dissymétrie, à l'exception, empreinte désignée de l'architecture moderne, n'ont pas trouvé leur place au hasard.

La reconnaissance de cette architecture par le public

Si l'accueil remarqué de la villa Perry place la réalisation comme une référence incontournable lorsque la carrière de Bernard Bachelot est évoquée, l'architecte est également fier, selon ses propres termes, de la reconnaissance manifestée par ses confrères, Gardia, Zavagno et Castaing, venus le féliciter sur place à la fin du chantier de l'immeuble Perry et des réactions favorables de ses confrères architectes à Toulouse.

N'existant pas de publications ou de citations dans la presse spécialisée, il est difficile de commenter sa réception par la profession ou l'opinion publique, hormis selon les souvenirs de l'architecte lui-même. Cependant, le numéro de la dépêche du Midi du 23 septembre 1991 présente les résultats d'un jeu-concours intitulé « 50 ans d'architecture en Midi-Pyrénées ».

Les personnes interrogées ont choisi le magasin Perry, à Toulouse, parmi une sélection de bâtiments, et le journaliste décrit ainsi la réalisation : « *L'immeuble Perry est à plusieurs titres, un bâtiment exceptionnel dans le cadre de l'architecture toulousaine. Construit à la fin des années « 60 », il ne date pas, il reste d'une grande actualité. Immeuble commercial, il n'est pas qu'un magasin bien traité, surmonté d'annexes, mais un immeuble homogène dessiné de haut en bas. Ouvert sur des places d'inégale importance, il ne joue pas le jeu de la façade principale opposée à la façade arrière : le soin apporté à l'aspect est rigoureux dans les deux cas. Au cœur de Toulouse, il n'est ni pastiche de l'ancien, ni objet provoquant. Sans honte, ni ostentation, il sait occuper simplement sa place* ».

Cette sélection apparaît comme une reconnaissance pour le projet et pour le travail de l'architecte, survenant plus de 20 ans après sa construction, et ancre cette architecture dans un contexte bâti et temporel.

Bibliographie

Ouvrages :

- BERNARD, C., FRIQUART, L.-E., GASTOU, P., & KRISPIN, L., *Marchés dans la ville, Histoire des marchés toulousains depuis le XIXe siècle*, AMT, Toulouse, 2010
- BORDES F. (sous la direction de), *Toulouse parcelles de mémoire, 2000 ans d'histoire urbaine au regard de huit siècles d'archives municipales*, Archives municipales de Toulouse, Toulouse, 2005
- Catalogue d'exposition, *Urbain Vitry à Toulouse, architecte 1802-1863*, Association des amis de l'Ecole des Beaux Arts éd., Toulouse, 1981
- COPPOLANI, J. *Etude de géographie urbaine*. Privat-Didier, Toulouse, 1954, 415p.
- COPPOLANI J., *Toulouse au XXème siècle*, Privat, 1962, (cote T.H/COP)
- CULOT, M. (dir.) *Toulouse, les délices de l'imitation*. Mardaga, Bruxelles, 1986
- DEPLAZES A. (dir.) *Construire l'architecture, du matériau brut à l'édifice*, Birkhäuser, Berlin, 2008
- MARFAING J.-L. (sous la dir.), *Toulouse 45-75 la ville mise à jour*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 2009, 399p.
- REY-DELQUE M. (sous la dir.), *Toulouse, pages d'histoire*, « Les Toulousains de Toulouse » ont 100 ans, Continents Editions, Milan, 2006
- SALVADORI M., *Comment ça tient ?*, éditions Parenthèses, Marseille, 2005
- Société académique d'études architecturales, *Toulouse 1810-1860*. Mardaga, Bruxelles, 1985

Articles (extraits de quotidiens ou revues) :

- GUITARD E.-H., « Décembre 1942 / décembre 1962 Il ya vingt ans naissait à Toulouse le 1er organisme en faveur de l'esthétique des villes », *La dépêche du Midi*, Toulouse, 6/12/1962, p.5
- « Projet de requalification de la place Esquirol », *La dépêche du Midi*, Toulouse, 10/06/1993
- « Jeu concours - 50 ans d'architecture en Midi-Pyrénées », *La dépêche du Midi*, 23 septembre 1991

Mémoires :

- DELETAGE P., Bernard Bachelot, *Constantine, 1930 - Toulouse : Parcours d'un architecte moderne*, mémoire master recherche 2e année, Université Toulouse-Le Mirail, 2007
- MONTAUT M., *Une percée haussmannienne à Toulouse rue de Metz, place Esquirol : continuité et discontinuité d'un espace central*, Université Toulouse-Le Mirail, 2004
- PERRONE T., *La rue d'Alsace-Lorraine : une percée haussmannienne à Toulouse. Enjeux et développement d'un espace central*, Université Toulouse-Le Mirail, 2001
- RAYNAUD A., *Toulouse, « ville rose » Genèse d'une image de marque*, Université Toulouse-Le Mirail, 2003

Archives :

- Archives Municipales de Toulouse, Immeuble Perry, permis de construire, cote 690W132
- Archives départementales de Haute-Garonne, fonds Bernard Bachelot, rouleaux 48 et 49

Sites Internet :

- www.urban-hist.fr
- <http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/fiches/fiche11.htm>

Projet de recherche : De l'actualisation à la patrimonialisation de l'architecture moderne à Toulouse

C'est « un exemple d'architecture « en perdition », l'université de Toulouse II-Le Mirail, conçue par l'agence d'architecture Candilis, Josic et Woods au début des années 1970¹ », actuellement en projet de restructuration, qui avait servi de « prétexte » à la tenue d'un colloque sur la conservation de l'architecture moderne², à Toulouse, en avril 2010. Le projet d'aménagement validait alors la conservation de l'architecture de Georges Candilis ; aujourd'hui, les projets sélectionnés optent pour la construction de nouvelles architectures, les lauréats « affirmant se positionner dans le respect de l'esprit de l'architecture originelle »³.

Cet exemple mis en exergue, il en existe bien d'autres restructurés, voire démolis, dans la controverse ou l'indifférence. On peut alors s'interroger plus généralement sur le devenir d'une production architecturale qui fête à peine ses cinquante ans. Néanmoins, de cette production, que peut-on ou que doit-on conserver ? S'inscrivant dans un contexte de réflexion sur le patrimoine XXe siècle, **l'objet de ma recherche est ainsi la préservation de l'architecture de 1945-75 à Toulouse et prendra la forme d'une étude patrimoniale sur un architecte toulousain, Bernard Bachelot.**

Au regard d'une architecture de la deuxième moitié du XXe siècle, abondante quantitativement (le XXe siècle a construit plus que les 19 siècles précédents), appartenant et servant de toile de fond à notre quotidien et considérée *a priori* comme vorace en énergie, « le patrimoine récent est de fait souvent mal conservé, généralement mal compris et souffre en conséquence d'un manque évident de reconnaissance⁴ ». Ces maux sont souvent des arguments pour transformer totalement ou pour démolir un édifice, niant sa valeur architecturale et ses potentialités.

Comme le souligne Franz Graf⁵, « loin d'être traité comme une « ressource », le patrimoine contemporain existant souffre d'une pratique qui, de manière péremptoire, privilégie des stratégies drastiques d'amélioration thermique avant même qu'aient été vérifiées les performances réelles des bâtiments, indépendamment de leur valeur de témoignage⁶ ».

De fait, le patrimoine moderne fait face aux enjeux de sa conservation. Ce constat est proche de celui observé au début du XXe siècle par Aloïs Riegl qui « avait été le premier à reconnaître que le monument historique est (généralement) intégré à la vie contemporaine et, qu'à ce titre, il est soumis au goût et doit répondre aux exigences de l'usage »⁷.

Généralement habité, le patrimoine moderne doit donc répondre à des besoins nouveaux, adaptés à la vie actuelle et à ses habitants, pour parer à son obsolescence. Ainsi, comment adapter les bâtiments aux nouvelles exigences ? Et, conjointement, comment préserver leurs éléments remarquables ?

A- La préservation de l'architecture de 1945-75 à Toulouse face aux sources bibliographiques

1. La réhabilitation de l'architecture moderne : connaissances, protections, interventions

Intéressons-nous dans un premier temps aux publications et actes de colloques centrés sur les questions théoriques de la réhabilitation de l'architecture moderne. Les sources non développées au travers de cet *état de l'art* sont référencées en bibliographie (cf. p.24).

¹ COMPAIN-GAJAC C. (dir.), *Conservation – restauration de l'architecture du Mouvement moderne : choix d'architecture, état des lieux, regards croisés*, éditions PU Perpignan, Perpignan, 2013, 271p., p.265

² *Conservation, restauration de l'architecture du Mouvement moderne: exemple de l'Université du Mirail de Georges Candilis à Toulouse*, organisé avec la collaboration des Universités de Rennes 2, Paris 1 et Panthéon-Sorbonne, Université Toulouse II Le Mirail, 8-10 avril 2010 // URL : http://canal-u.tv/video/universite_toulouse_ii_le_mirail

³ COMPAIN-GAJAC C. (dir.), 2013, p.271

⁴ COMPAIN-GAJAC C. (dir.), 2013, p.17

⁵ Architecte diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, professeur à l'Accademia di architettura di Mendrisio et à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne et Spécialiste des systèmes constructifs modernes et contemporains

⁶ GRAF Franz in GRAF F. (sous la dir.), « La cité du Lignon (1963-1971), étude architecturale et stratégies d'intervention », hors-série de la revue *Patrimoine et architecture* Janvier 2012, éditions Infolio, Gollion (CH.), 2012, p.13

⁷ RIEGL A., *Le culte moderne des monuments*, [traduit et présenté par Jacques Boulet], L'Harmattan, Paris, 2003, cité dans CASCATO M., d'ORGEIX E., *Architectures modernes : l'émergence d'un patrimoine*, éditions Mardaga, Bruxelles, 2012, p.105

En premier lieu, la **thèse de Raffaella Telese**⁸, « il restauro dell'architettura del XX secolo : il caso francese », propose l'analyse de la politique de protection et de sauvegarde du patrimoine du XXe siècle en France. Tout d'abord, l'évolution de cette politique depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'au dispositif actuel permet de comprendre la protection spécifique du patrimoine XXe siècle. Dans un second temps, la présentation de onze cas d'études, récents chantiers français de restauration d'édifices du XXe siècle, permet d'évaluer concrètement la gestion du patrimoine en France et d'en vérifier son mode opératoire.

Son travail dresse un état des lieux de la protection du patrimoine moderne et est à mettre en parallèle avec **l'ouvrage de Bernard Toullier**, « *Architecture et patrimoine du XXe siècle en France* »⁹.

Raffaella Telese¹⁰ m'a précisé que sa recherche lui apparaissait aujourd'hui « dépassée », le sujet étant en constants débats, faisant l'objet de recherches assidues et de publications régulières.

A partir de ce postulat et au regard de sources bibliographiques qui s'étalent sur les vingt-cinq dernières années, j'ai orienté volontairement cet *état de l'art* sur des références récentes et des travaux en cours, omettant des sources qui apparaîtraient comme caduques ou dépassées.

Ainsi, le **colloque « Conservation, restauration de l'architecture du Mouvement moderne : exemple de l'Université du Mirail de Georges Candilis »** qui s'est tenu aux Abattoirs, Musée d'art moderne et contemporain à Toulouse, en avril 2010, s'inscrit dans le cadre de réflexion internationale menée sur le sujet.

Différents intervenants (architectes, urbanistes, historiens, sociologues), spécialistes français de la question de la patrimonialisation de l'architecture du XXe siècle, ont apporté leur contribution au débat.

L'ouvrage¹¹, publié deux ans plus tard, rassemble les actes du colloque selon trois grandes thématiques : les contextes historiques, sociologiques et culturels de l'après-guerre ; l'exposé de plusieurs cas d'études, illustrant des démarches de protection, des réhabilitations, des bâtiments menacés ; et finalement, à travers l'exemple de l'université du Mirail, une réflexion générale sur l'architecture des universités après 1945.

Du manque de reconnaissance avéré et des difficultés de protection mises en évidence par ce colloque mais également par l'ouvrage « *Architectures modernes, émergence d'un patrimoine* »¹², se pose la question de savoir si la conservation du patrimoine moderne nécessite l'instauration de nouvelles méthodes, inspirées ou non de celles existantes pour le patrimoine *dit* traditionnel.

Le **laboratoire des Techniques et de la Sauvegarde de l'Architecture Moderne**¹³ (TSAM), dirigé par Franz Graf, apporte une contribution nouvelle face à ces enjeux et apparaît ainsi pertinent, à la fois dans son approche technique, sur la connaissance des systèmes constructifs modernes et les exigences des normes actuelles, et dans son approche théorique sur les stratégies de sauvegarde proposées au regard de la valeur patrimoniale de l'édifice concerné. Je cite ainsi parmi leurs publications, un ouvrage récent.

« *La cité du Lignon (1963-1971), étude architecturale et stratégies d'intervention* »¹⁴ présente la démarche d'une étude pilote confiée au TSAM sur la Cité du Lignon, réalisée par Georges Addor à Genève, pour répondre aux objectifs conjugués d'amélioration thermique des façades, de préservation de l'unité architecturale et une maîtrise des coûts d'intervention. Après une analyse historique et architecturale de la réalisation, quatre scénarios de réhabilitation (maintenance, remise en état, rénovation, façade neuve) sont proposés et ensuite comparés expérimentalement du point de vue économique, énergétique et patrimonial.

De la même manière, Franz Graf a dirigé la publication d'une **monographie sur les frères Honegger**¹⁵, laquelle rassemble, dans une première partie, une sélection d'œuvres présentée sous forme de notices, puis des articles sur les préoccupations architecturales des frères Honegger et la dernière partie met en perspective les connaissances acquises sur le corpus pour émettre des *recommandations*, constituant un outil d'anticipation pour d'éventuelles campagnes de réhabilitation à venir.

⁸ TELESE R. (Loyer François, directeur de thèse ; Fiengo Giuseppe, directeur de thèse), *Il restauro dell'architettura del XX secolo*, Atelier national de reproduction des thèses, Lille, 2007 (thèse de doctorat : histoire de l'architecture, Versailles Saint Quentin en Yvelines 2004)

⁹ TOULIER B., *Architecture et patrimoine du XXe siècle en France*, Ed. du Patrimoine, Paris, 1999, 356p.

¹⁰ Entretien téléphonique 20 mars 2013

¹¹ COMPAIN-GAJAC C. (dir.), 2013

¹² CASCIATO M., d'ORGEIX E., *Architectures modernes : l'émergence d'un patrimoine*, éditions Mardaga, Bruxelles, 2012

¹³ Faculté de l'Environnement Naturel, Architectural et Construit (ENAC), Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

¹⁴ GRAF F. (sous la dir.), « *La cité du Lignon (1963-1971), étude architecturale et stratégies d'intervention* », hors-série de la revue *Patrimoine et architecture* Janvier 2012, Office du patrimoine et des sites (état de Genève), éditions Infolio, Gollion (CH.), 2012

¹⁵ GRAF F. (sou la dir.), *Honegger frères architectes et constructeurs 1930-1969, de la production au patrimoine*, éditions Infolio, Gollion, 2010, 261p.

A travers ces travaux, apparaît une nouvelle démarche appliquée à l'étude patrimoniale : une étude patrimoniale qui se veut selon Franz Graf, un « *savoir en action* »¹⁶. En effet, cette étude patrimoniale ne se borne pas à l'analyse historique et architecturale d'un édifice ou d'un corpus, elle va au-delà en proposant une évaluation critique de l'œuvre et « *en affirmant son caractère foncièrement opératoire face à un patrimoine récent en constante évolution autant qu'en danger* »¹⁷.

Revenons à présent sur le contexte toulousain pour s'interroger sur les actions, recherches et publications menées visant à la reconnaissance de l'architecture de la seconde moitié du XXe siècle à Toulouse.

2. L'architecture du XXe siècle à Toulouse, une reconnaissance en chantier

La **Maison de l'architecture Midi-Pyrénées**, refondée en 2001, entend promouvoir et diffuser la culture architecturale, se distinguant particulièrement par la mise en valeur de l'architecture des années 1945-1975 à Toulouse et en région Midi-Pyrénées, au travers d'expositions et d'actions, comme récemment un appel à candidatures pour la création d'un guide de balades architecturales pour le département de l'Ariège sur l'architecture moderne et contemporaine, à l'occasion des journées du Patrimoine de septembre prochain. Le corollaire de ces missions est la création d'une **commission des Archives d'Architectes** et la démarche entreprise de recueil des archives d'agences, incitant les architectes et leur famille à en faire don aux Archives départementales.

La **revue Plan libre**, le journal mensuel de l'architecture en Midi-Pyrénées, publiée à partir d'avril 2002 par la Maison de l'architecture, consacre ses pages à la mise en exergue de l'architecture de son territoire. Bernard Catllar, architecte et historien, y insère régulièrement l'analyse d'une architecture représentative des années 1945-75, analyses regroupées sous le nom de *cahiers centraux*¹⁸. Ainsi, huit bâtiments (ou complexes) sont étudiés, présentés à l'aide des fonds d'archives et du travail photographique de Jean Dieuzaide.

L'Académie d'Architecture a reconnu le travail opéré par Bernard Catllar et la revue Plan libre en les distinguant de la médaille de l'analyse architecturale et de la recherche le 16 juin 2011¹⁹.

Bernard Catllar prolonge et complète le travail entamé au travers des *cahiers centraux* par la prochaine parution d'une monographie d'architectes sur Fabien Castaing.

S'en suit la publication en 2009 de « **Toulouse 45-75, la ville mise à jour** »²⁰, premier ouvrage dédié exclusivement à l'architecture et l'urbanisme des Trente-Glorieuses à Toulouse, réalisé par le CAUE 31 sous la direction de Jean-Loup Marfaing. Il est rapporté l'histoire des mutations urbaines et architecturales de Toulouse de l'après-guerre aux années 1970, en abordant les différentes échelles architecturales, de l'ensemble résidentiel à la cellule d'habitation, aux matériaux mis en œuvre et s'appuyant sur les fonds d'archives de plans et le fonds photographique de Jean Dieuzaide, éclairée du récit de la carrière de deux figures de la période, Fabien Castaing et Maurice Zavagno. On y trouve également en fin d'ouvrage des notes bibliographiques sur les architectes de la période.

On peut également mentionner le travail opéré par **l'école d'architecture de Toulouse**, qui au travers de l'enseignement d'analyse optionnel de 3^e année²¹ propose aux étudiants l'analyse d'un bâtiment dans le but de réaliser une monographie. De plus, un atelier de projet²² confronte les étudiants au projet d'intervention sur un édifice représentatif de l'architecture de 1945-1975 à Toulouse et le séminaire « Mémoire XXe siècle -

¹⁶ GRAF F. (sou la dir.), 2010, p.24

¹⁷ GRAF F. (sous la dir.), *Architecture industrialisée et préfabriquée : connaissance et sauvegarde*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2012

¹⁸ CATLLAR B., « Cahiers centraux », *recueil d'articles cahier central, Plan libre*, 2002-2006 ; Sont présentés l'usine municipale des eaux de Toulouse-Clairfont de Alexis Josic, le monument à la gloire de la résistance de l'Ateliers des Architectes Associés (M. Bescos, F. Castaing, P. Debeaux, A. Labat, P. Viatge), le Restaurant universitaire Daniel Faucher de Robert Louis Valle, le centre de formation des adultes à Montaudran de Paul Gardia et Maurice Zavagno, la « villa Sud-ouest Toulouse » de Bernard Bachelot à Tourfeuille, le studium des Dominicains à Rangueil de Joachim et Pierre Génard, l'institut médico-professionnel de Lavaur de Roland Schweitzer et le Navarre à Tarbes d'Edmond Lay

¹⁹ Eloge de Christine Desmoulin prononcé lors de la remise des Prix de l'Académie d'Architecture le 16.06.2011, in « Médaille de l'analyse architecturale et recherche », *Plan Libre n°96 novembre 2011*, p.4

²⁰ MARFAING J-L. (sous la dir.), *Toulouse 45-75 la ville mise à jour*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 2009

²¹ Module d'ouverture dirigé par Rémi Papillault ; en 2010, les maisons dites modernes construites à Toulouse entre 1945 et 1975 ; en 2011, les immeubles d'habitations dits modernes construits à Toulouse entre 1945 et 1975

²² Atelier de projet S7 « Un quartier du Mouvement moderne mis à jour », dirigé par V. Fernandez, A. Sassus et PE Verret ; Atelier de projet S8 « Théorie et pratique du projet dans l'existant », dirigé par F. Blanc, N. Prat et C. Darles

Patrimoine en devenir »²³ complète ces orientations et dirige le travail sur la question de la patrimonialisation de l'architecture moderne.

Je peux citer en exemple le mémoire de master rédigé par Valérie Bouyssou sur la Cité Roguet, intitulé « *La cité Roguet, de l'habitation à Bon marché à la « cité radieuse* ». A partir d'une analyse de la conception architecturale à l'échelle urbaine, de la cellule d'habitation et constructive, la recherche aborde la rénovation des façades sous l'angle de la valeur patrimoniale et exprime l'enjeu majeur de cette question au regard de la préservation de son identité.

Pour compléter ces recherches, il est indispensable d'évoquer la reconnaissance de l'architecture moderne à Toulouse, du point de vue institutionnel. En effet, la région Midi-Pyrénées comptabilise 48 édifices labellisés « Patrimoine XXe siècle » et 53 immeubles, construits au XXe siècle, protégés au titre des monuments historiques (inscription et classement confondus, sur un total dépassant les 2600). De ces données chiffrées, on peut retenir que simplement une dizaine d'édifices construits dans la seconde moitié du XXe siècle sont labellisés et/ou protégés sur la région. La DRAC Midi-Pyrénées entend prochainement réaliser un inventaire de l'architecture du XXe siècle sur la région, la connaissance et la mise en valeur de ce patrimoine architectural et urbain étant un enjeu important pour le Ministère de la Culture et de la Communication.

L'ensemble des références citées participe à la visibilité de l'architecture de la seconde moitié du XXe siècle à Toulouse et à sa meilleure connaissance et compréhension. Bernard Catllar l'exprime à juste titre en introduisant ces *cahiers centraux* : « *Malgré la volonté, la nécessité de créer des catalogues, des inventaires afin d'emmagasinier dans notre mémoire, l'oubli peut être le destin de toute œuvre* »²⁴.

B- La préservation de l'architecture moderne à Toulouse, l'amorce d'une recherche

Les actions menées pour la reconnaissance du patrimoine moderne sont indéfectiblement liées aux enjeux de sa conservation, et réciproquement. Dans un quotidien en constante évolution, les besoins de ses habitants ne cessent d'être plus exigeants.

Ainsi, je formule la problématique : **Comment garantir la valeur patrimoniale des édifices représentatifs de l'architecture moderne à Toulouse tout en opérant leur actualisation (thermique, accessibilité, usage) ?**

1-a. La connaissance exhaustive d'un objet comme guide des praticiens de la réhabilitation

Dans un premier temps, il convient d'entrer dans un processus de recensement, d'établir un état des lieux et de fournir un inventaire complet, à des échelles variables.

La **connaissance exhaustive** d'un objet tient compte de son contexte historique, sociologique et culturel, de son analyse architecturale et constructive. Elle doit rassembler l'ensemble des données : des documents administratifs et graphiques d'origine (fonds d'archives publics et privés, photographies, etc.), des publications, des références dans la presse, des entretiens et des témoignages, des informations actuelles (photographies, situation géographique, etc.) attestant du bâtiment au moment de l'étude. La transcription de ces connaissances en une base de données accessible dans une certaine mesure aux administrations et offices publics, aux praticiens et au public constituerait un des aboutissements.

Cependant, la connaissance est le préalable mais elle n'est pas une finalité en soi. Le destin d'une œuvre dépend également de l'évaluation de ses qualités architecturales et des réponses à formuler pour parer à ces déficiences. Ce patrimoine moderne, spécifique, nécessite la « *production d'études motivées de manière à éclairer sur des points essentiels les praticiens de la réhabilitation* »²⁵.

De fait, il est nécessaire d'établir une **lecture critique et une évaluation qualitative** de l'objet, basées sur leurs qualités architecturales, urbaines, constructives et typologiques et leur état de conservation : les critères (historique, urbain, innovant, mise en œuvre, matériaux,...) qui font d'un bâtiment un bien patrimonial.

Il serait pertinent de compléter les données rassemblées par des outils et des solutions techniques à appliquer dans le cadre d'une réhabilitation. Les pathologies récurrentes trouveront des applications concrètes pour y remédier et, celles exceptionnelles, différents cas d'études pourraient proposer des scénarios d'intervention.

²³ Séminaire dirigé par Françoise Blanc et Vanessa Fernandez, depuis 2009

²⁴ CATLLAR B., « Cahiers centraux », *recueil d'articles cahier central, Plan libre*, 2002-2006

²⁵ COMPAIN-GAJAC C. (dir.), 2013, p.23

1-b. Des protections adaptées au patrimoine moderne

De plus, il est nécessaire d'œuvrer à la reconnaissance du patrimoine moderne, à la fois pour mettre en évidence les qualités d'une conception et d'une production longtemps décriée, et également pour contester les préjugés qui ne rendraient pas objectives les décisions et les postures d'intervention.

La légitimité des protections actuelles, inscription et classement au titre des monuments historiques, est remise en cause par les propriétaires, estimant être une « entrave » et un « frein économique »²⁶ et par les architectes. Je cite en exemple les propos de Marc Barani : « *Il me semble que l'un des dangers qui pèsent sur les bâtiments de l'époque moderne, c'est que leur soient appliquées les méthodes de protection du « grand » patrimoine ancien et vénéré, c'est-à-dire toute cette artillerie de systèmes et de procédures* »²⁷.

Le « dessein d'une « protection de IIIe type », complétant les deux existantes, avec moins de contraintes »²⁸ est une piste réétudiée par l'historien Jean-Paul Midant, dans le cadre d'un rapport d'évaluation du label « Patrimoine XXe siècle ». Le corollaire serait que la labellisation soit accompagnée d'un suivi de l'édifice et d'une protection soit par son inscription en ZPPAUP²⁹, soit par les PLU au titre de l'article 123-1-7 du code de l'urbanisme.

Ainsi, un état des protections existantes pourrait être mené sur la base de différents exemples emblématiques du patrimoine XXe siècle et comparés selon leurs atouts et leurs conséquences à la fois pour les propriétaires mais également dans la programmation d'une intervention.

2. La constitution d'un corpus d'œuvres et l'énoncé d'outils nécessaires à leur préservation comme méthode de travail

Pour répondre à la problématique et aux hypothèses énoncées, **la recherche sera une étude patrimoniale de la production architecturale de Bernard Bachelot**³⁰. Etudier la production d'un architecte, c'est confronter sa personnalité d'auteur à différents contextes, à des programmes variés. Le choix de Bernard Bachelot s'explique par la diversité des commandes réalisées (immeubles de logements, commerces, équipements, commandes privées et publiques) et par sa reconnaissance comme une figure de l'architecture toulousaine de la seconde moitié du XXe siècle, parmi Fabien Castaing ou Maurice Zavagno. Néanmoins, il existe encore peu de références³¹ sur ses réalisations, une monographie³² sera bientôt publiée par Jean-Loup Marfaing.

Des notices, véritables « cartes d'identité » de chaque édifice, seront réalisées visant une connaissance exhaustive de la production. Une lecture critique et une évaluation qualitative de l'ensemble complèteront cet inventaire, permettant de distinguer les édifices remarquables et d'identifier leurs faiblesses et leurs potentialités.

Ensuite, à partir de chantiers de réhabilitation emblématiques, récents ou en cours, français et étrangers, seront présentés à la fois les systèmes de protection et leurs répercussions sur la programmation de l'intervention, son déroulement et son résultat, et les solutions architecturales et techniques proposées.

Ces exemples serviront de support d'évaluation et de comparaison à une démarche d'anticipation sur les édifices inventoriés, proposant des outils et des recommandations en prévision d'une éventuelle protection et d'interventions. **Cette démarche aurait une dimension pilote et pédagogique.**

Ce travail sera éclairé par les débats et doctrines de la restauration et également les postures adoptées lors de grands chantiers de restauration à Toulouse, récents ou antérieurs.

L'objectif de la recherche est de participer à la **reconnaissance** de l'architecture de la seconde moitié du XXe siècle à Toulouse et de proposer une **approche opérationnelle du patrimoine moderne**, en prise avec les enjeux de sa conservation, apportant une contribution au débat en cours.

²⁶ NAMIAS O. (dir.), « Le patrimoine du XXe siècle au troisième millénaire », *D'Architectures* n°215, Paris, mars 2013, p.47

²⁷ LOUBIERE A. (dir.), « Que faire des années 1970 ? », *La revue Urbanisme*, n°388 printemps 2013, Paris, 2013

²⁸ MIDANT J-P. cité dans NAMIAS O. (dir.), mars 2013, p.50

²⁹ ZPPAUP : Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager, dispositif instauré par les lois de décentralisation de 1979, visant à protéger et valoriser des sites d'intérêts. Les ZPPAUP seront remplacées par les AVAPs (Aires de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) d'ici 2015.

³⁰ Architecte toulousain, ayant exercé principalement entre 1960 et 1990.

³¹ DELETAGE P., *Bernard Bachelot, Constantine, 1930 - Toulouse : Parcours d'un architecte moderne*, mémoire master recherche 2^e année, Université Toulouse-Le Mirail, 2007 : Il constitue une véritable source biographique sur la carrière de l'architecte toulousain, réalisée grâce à des entretiens avec l'architecte lui-même et éclairée par des documents d'archives.

³² La monographie sur Bernard Bachelot constituera en une analyse historico-architecturale, avec une sélection d'une douzaine des réalisations les plus remarquables de l'architecte.

Analyses complémentaires

Dans le cadre de la partie Analyses complémentaires, je vais développer dans un premier temps le stage immersion au Laboratoire de Recherche en Architecture, qui s'est déroulé sous la forme d'un tutorat avec un doctorant du laboratoire, et ensuite, je développerai quelques travaux entamés en prévision de la thèse.

Immersion au LRA

Au travers d'un parrainage avec un doctorant du LRA, ce stage consistait en la réalisation d'un poster au format A1 (présenté ci-contre), rendant compte de sa recherche, pour la Journée de la Recherche, organisé le 15 mai 2013 sous la forme d'un speed searching, à l'occasion de la Semaine de Médiation Urbaine organisée à Toulouse.

Ainsi, j'ai travaillé en collaboration avec Audrey Courbebaisse, doctorante de 2^e année, dont la thèse aborde la question de la répétition dans les grands ensembles d'habitations collectives à Toulouse, de 1950 à 1975.

Cette étude concerne les ensembles d'habitations de plus de 300 logements. Le corpus comprend 35 exemples, chacun est analysé sous forme d'une fiche puis une analyse comparative est ensuite effectuée.

Elle souhaitait que le poster mette en évidence, au-delà du contenu même de sa recherche et de ses premières conclusions, la méthodologie de travail qu'elle a mis en place pour réaliser sa thèse.

Etant en 2^e année, un corpus sélectionné et en cours de traitement au travers de la réalisation de notices, ce poster s'est avéré être une synthèse et un point d'étape dans sa recherche en comparaison des doctorants en fin de parcours qui concluaient leur travail.

Ainsi, le poster met clairement en avant les points centraux de sa recherche: les objectifs, le corpus et la méthode. Ensuite, il rend compte de l'état d'avancement de sa recherche, notamment par la présentation d'une fiche sur « les Tours de Castilhon », dans le quartier Jolimont.

Cette journée de la recherche avait pour but de communiquer et de partager avec les étudiants de l'école de l'architecture de Toulouse le travail de recherche effectué par les doctorants. C'est ainsi, que nous avons privilégié l'énoncé d'une méthodologie de recherche, avant même le sujet traité, afin de montrer et faire découvrir ce qu'est une recherche.

Cette collaboration a été l'occasion de participer à un travail de recherche et de compléter les apports méthodologiques délivrés en formation « parcours recherche ».

En effet, comprendre sa recherche, c'est aussi comprendre et saisir chacune des étapes du travail fait en amont, des décisions et des orientations prises. Ainsi, au travers du partage de son expérience de la thèse, j'ai compris le rôle central du choix du corpus, de la pertinence des objets d'études vis-à-vis du traitement du sujet, des méthodes mises en place pour atteindre les objectifs de départ.

Réalisation d'une notice d'œuvre

Afin de préparer la recherche en thèse, je propose quelques points de réflexion sur la notice d'œuvre que je mettrai au point pour traiter le corpus.

Ainsi, j'ai sélectionné trois exemples de fiches : un modèle de fiche mis au point par Audrey Courbebaisse, un exemple de fiche que propose la revue suisse « Werk, Bauen + Wohnen » à chaque numéro et une des notices présentée dans la monographie de Franz Graf sur les frères Honegger.

Ces trois modèles seront comparés du point de vue de leur mise en page et de leur contenu. Ensuite, sur la base de cette analyse, je présenterai une notice appliquée à l'immeuble Perry en exemple.

Modèle de fiche d'Audrey Courbebaisse

Une fiche est réalisée sur chacun des 35 éléments du corpus qui composent la thèse. Une fiche est généralement constituée de 4 à 5 pages, au format A4, présentée en portrait.

La première page présente l'objet d'étude donnant la localisation, la maîtrise d'ouvrage et le financement, le programme, la maîtrise d'œuvre, un court historique et les sources documentaires.

La deuxième page présente le contexte urbain et les pages suivantes constituent des analyses répondant à la problématique de la répétition. L'immeuble module est mis en perspective du point de vue de sa structure, des travées et des éléments d'architecture préfabriquées.

Une dernière page sur le paysage complète l'analyse.

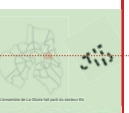
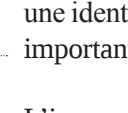
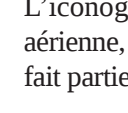
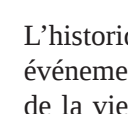
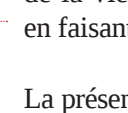
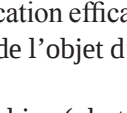
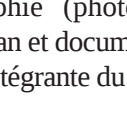
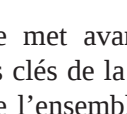
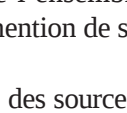
Les éléments graphiques support de l'analyse ont été redessinés à partir des documents d'archives.

Je propose l'analyse d'une de ces fiches du point de vue de sa mise en page, en sélectionnant la première page en exemple. L'analyse présentée dans ces fiches étant spécifique à cette thèse, la comparaison avec les autres modèles de fiches ne serait pas équivalente.

Exemple de fiche réalisée pour les « Tours de Castilhon » :

Une lecture verticale:

Une lecture horizontale:

	A. Éléments de comparaison	B. Contenu	C. Iconographie
Titre	LES TOURS DE CASTILHON		
Les connaissances incontournables	Référence épave localisation Maîtrise d'ouvrage Financement Programme Maîtrise d'œuvre	Titre 4 Ensemble Les tours de Castilhon, «La Glorie» Caractéristiques géographiques: Lot 45,80 Long. 1,47 Quartier Jolimont Mairie A. Jolimont avenue de la Glorie, impasse de Soupetant, boulevard des Célestes. D P.H.L.M. de la ville de Toulouse Approuvé à l'usage modèle (P.H.L.M. en jure sur le plan masse) programme à l'usage réduit (P.L.R.) L'opération est composée de 347 logements et de 4 locaux commerciaux. Groupement Pascal Entreprises Architectes Entreprise générale Pascal Architectes de projet: Pierre et Paul Glézet Coopérateurs: Betty Agard, Carroux BET Simacod et Sang	   
Historique	Historique	Le permis pour la construction de 347 logements est déposé en juin 1972. Le certificat de conformité est accordé en octobre 1976. Une sélection est réalisée par le scp d'architectes Balleu et Montaut en mai 1980. Elle comprend la sélection des unités, l'attribution par l'extérieur des logements, des travaux d'éclairage, la construction de garages, la création de cheminements piétons et de jardins privés pour les logements de résidence principale et en 1980, la révision et mise aux normes du système de chauffage.	   
Sources documentaires	Sources documentaires	Office Public de l'Habitat de Toulouse Archives Départementales de la Haute Garonne - Archives Municipales de Toulouse Cahiers grand Habitat grand public Habitat grand public	   

La double lecture proposée permet une identification efficace des éléments importants de l'objet d'étude.

L'iconographie (photographies, vue aérienne, plan et documents d'archives) fait partie intégrante du discours.

L'historique met avant les dates et événements clés de la construction et de la vie de l'ensemble d'habitations en faisant mention de sa réhabilitation.

La présence des sources documentaires contribue à la connaissance de cette réalisation et à en faciliter une éventuelle prochaine étude.

Modèle de fiche de la revue suisse « Werk, Bauen + Wohnen »

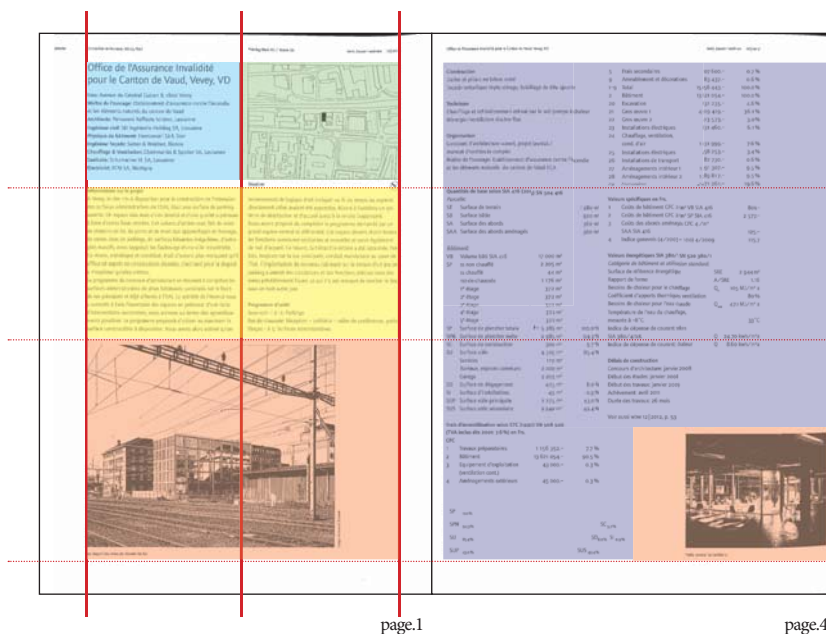
La revue propose à la fin de chaque numéro une fiche sur une réalisation récente, présentée sur un format A3, en paysage, plié en deux.

La première page présente la réalisation en donnant un récapitulatif des données générales (localisation, maîtrise d'ouvrage, architecte, bureaux d'études, principales entreprises) accompagnées d'un plan de situation ; ensuite sont données les informations sur le projet telles que le site, le programme et le parti pris architectural ; une photographie principale de l'édifice conclue la page.

La double page intérieure expose les documents graphiques : façades, coupes, plans et détail constructif et des photographies de l'édifice.

Enfin, la dernière page constitue l'énoncé des aspects techniques du projet, à savoir le parti constructif et technique, toutes les surfaces (à différentes échelles, par étage, chauffée/non chauffée, etc.), les couts détaillés de chaque lot, les valeurs énergétiques et les délais de construction.

Exemple de fiche réalisée pour le projet de l'office de l'Assurance Invalidité pour le canton de Vaud, Vevey, VD :



Une lecture horizontale des éléments est proposée. La mise en page est relativement classique et rigoureuse.

Au travers des documents mis en page, on constate que la progression dans la fiche se fait du général au particulier, des données générales aux détails.

Une grande place est laissée aux documents graphiques et aux photographies, qui font partie intégrante du discours. On note qu'aucune analyse n'en est faite.



Les données techniques du projet listées en fin de fiche sont pertinentes et permettent une comparaison avec d'autres projets de même programme. Il apparaît judicieux d'intégrer ce type de données dans une démarche opérationnelle de connaissance d'un édifice.

Modèle de notice issue de l'ouvrage sur les frères Honegger, F. Graf (dir.)

L'ouvrage Honegger Frères, architectes et constructeurs, publié sous la direction de Franz Graf présente en première partie des notices réalisées sur les œuvres remarquables de leur production.

La majorité des notices est constituée de 4 pages, selon un format proche du A4 (27,4 x 23,4 cm). La première et la dernière page sont une photographie pleine page de l'édifice.

Les deux autres s'attachent à renseigner le projet : en premier lieu, sa situation ainsi que les données générales ; ensuite un texte descriptif et explicatif donne les clés de compréhension, accompagnés d'une photographie et d'une élévation ; et enfin, une élévation, un plan d'étage courant et deux photographies concluent la notice.

Exemple de notice réalisée pour les immeubles d'habitations, avenue Théodore Weber à Genève :



Une lecture horizontale des éléments est privilégiée. La mise en page est relativement classique.

Les éléments graphiques de la mise en page apparaissent accolés les uns aux autres, telle une présentation plutôt qu'une analyse.

La notice donne les premières clés de compréhension du bâtiment mais reste superficielle puisque aucune analyse n'en est faite, en témoigne la place prise par les photographies.

Issu d'une étude patrimoniale, l'ouvrage publié a certainement exclu des données ou des analyses plus techniques non adapté à ce type de publication.

A partir de ces analyses de fiches, je peux définir d'ores et déjà les principes qui régiront mes futures notices d'œuvres.

Il semble primordial d'accorder de l'importance aux documents graphiques: néanmoins, ils sont le support d'un discours et doivent être pertinent et non simplement illustratifs. Les photographies, les documents d'archives et les documents redessinés auront une place prépondérante.

Ensuite, en complément d'une description du projet, il serait intéressant d'y adjoindre un court historique sur la réalisation du bâtiment ainsi que les différentes évolutions qui auraient pu être effectuées.

De plus, l'insertion de données techniques précises et détaillées apparaît comme incontournable dans une démarche opérationnelle d'étude du bâtiment.

Enfin, proposer deux types de lecture de la notice semble être un confort pour le lecteur et vise l'efficacité et la rapidité d'identification des informations-clés.

Grâce à cet aperçu de fiches proposées dans diverses cadres de publications, je propose un modèle de fiche qui servira de base dans la recherche à venir. L'immeuble Perry est utilisé en exemple.

La fiche proposée (page suivante) ne constitue qu'une première partie de la notice, celle de présentation de l'édifice. Elle sera complétée par une deuxième partie qui mettra en avant les données techniques ainsi les potentialités et les faiblesses de l'édifice.

Dans le cas où le bâtiment aurait déjà été réhabilité, cette deuxième partie s'attachera à expliciter le projet de réhabilitation et à interroger la valeur patrimoniale de l'édifice au vu des évolutions constatées.



Magasin Perry, Toulouse

Lieu : n°3, Place de la Trinité; n°3 Place Esquirol, Toulouse

Maitre d'ouvrage: Etablissements Perry

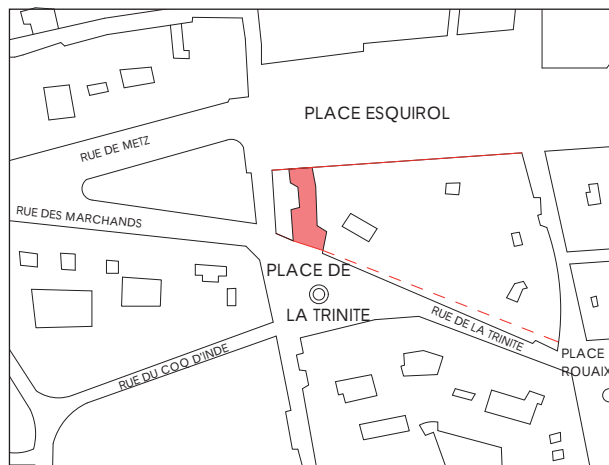
Architecte: Bernard Bachelot, Toulouse

Début du chantier: 1966

Fin du chantier: 1968

Entreprise de construction: à renseigner

Marbrier: Etablissements Escourbiac, Roques-sur-Garonne



Situation : l'immeuble Perry, une parcelle traversante, deux places

Informations sur le projet

L'immeuble Perry est un magasin de commerce de détails (lingerie, articles de week-end, maillots, etc.), situé à Toulouse.

Le programme

Jean Perry, propriétaire et dirigeant de la société, souhaite l'édification d'un grand magasin, comprenant une large surface de vente ainsi que des bureaux et un atelier de couture aux étages supérieurs.

Il dispose alors d'une parcelle traversante au n°3 des places Esquirol et de la Trinité sur laquelle il détient déjà un magasin dans un immeuble vétuste.

Un projet confié à Bernard Bachelot

Pleinement satisfait du travail de Bernard Bachelot pour sa maison familiale, il lui confie rapidement dès l'été 1964 la réalisation de ce projet, qu'il souhaite à

l'architecture résolument moderne, dans la volonté de traduire les aspirations d'une entreprise familiale tournée vers la modernité.

Un matériau de parement peu commun: le marbre

Le parement de marbre rose exprime les valeurs de prestige et d'élégance que souhaitent représenter les Etablissements Perry.

La composition des façades et le calepinage révèlent une structure fine, et même si le béton, laissé brut, n'a pas été validé en traitement de façade, il ne fait aucun doute sur sa présence, et son importance structurelle.

Ne pouvant le montrer franchement, il démontre ses capacités techniques, en particulier par la force donnée aux doubles piliers des rez-de-chaussée, et dans le dessin précis et économe en matière de l'ossature porteuse.

Sources

Archives Municipales de Toulouse, Immeuble Perry, permis de construire, cote 690W132

Archives départementales de Haute-Garonne, fonds Bernard Bachelot, rouleaux 48 et 49

MARFAING J-L. (sous la dir.), *Toulouse 45-75 la ville mise à jour*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 2009, 399p.

DESMOULINS C., CATTILAR B., « Bernard Bachelot, un architecte méditerranéen à Toulouse », *Plan libre*, n°80, avril 2010, Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, Toulouse

DELETAGE P., Bernard Bachelot, *Constantine, 1930 - Toulouse : Parcours d'un architecte moderne*, mémoire master recherche 2e année, Université Toulouse-Le Mirail, 2007

« Jeu concours - 50 ans d'architecture en Midi-Pyrénées », *La dépêche du Midi*, 23 septembre 1991

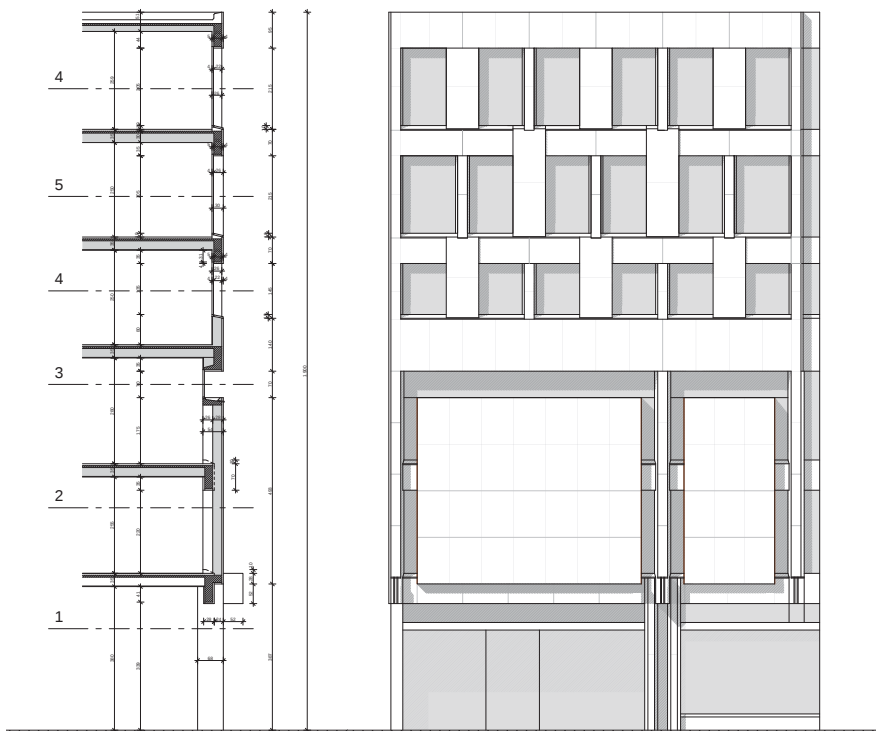


Magasin Perry, Façade Place Esquirol, Source Laura Girard (2013)

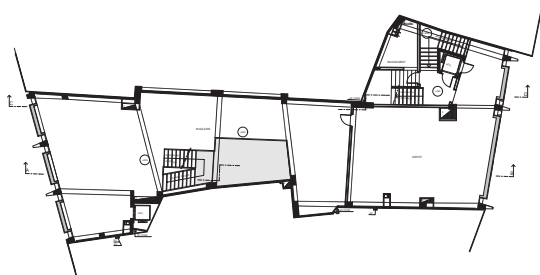
Ci-contre : Magasin Perry, Façade Place de la Trinité, Source Laura Girard (2011)



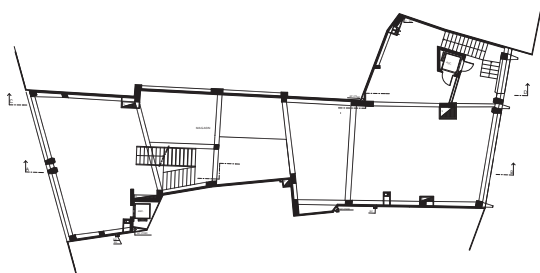
Le parement de marbre de rose habille l'immeuble et s'accorde avec l'image d'élégance qu'entend véhiculer l'enseigne Perry.



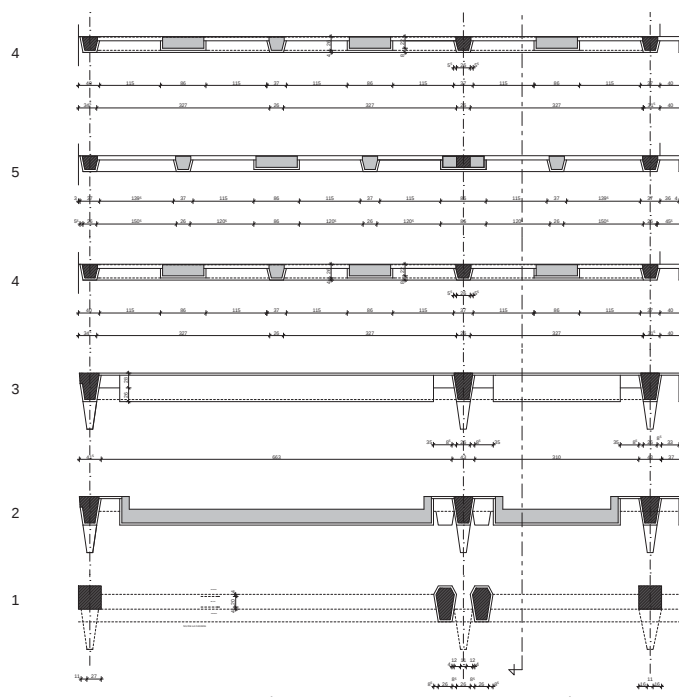
Façade place de la Trinité / coupe : le jeu de percement par le décalage en quinconce des baies révèle l'ossature porteuse de la façade



Plan Premier étage



Plan Rez-de-chaussée



Façade Trinité- Détails par étage - Une ossature porteuse et un remplissage



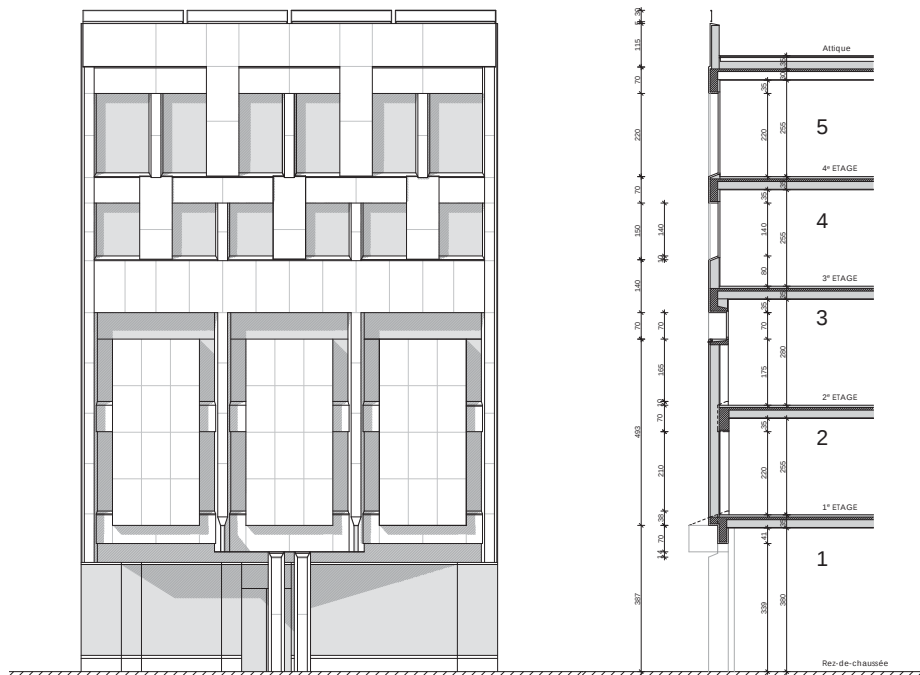
Contraste entre les deux traitements du marbre en façade



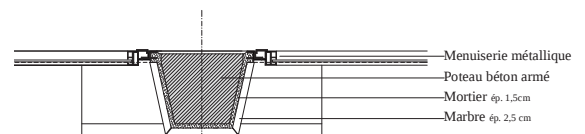
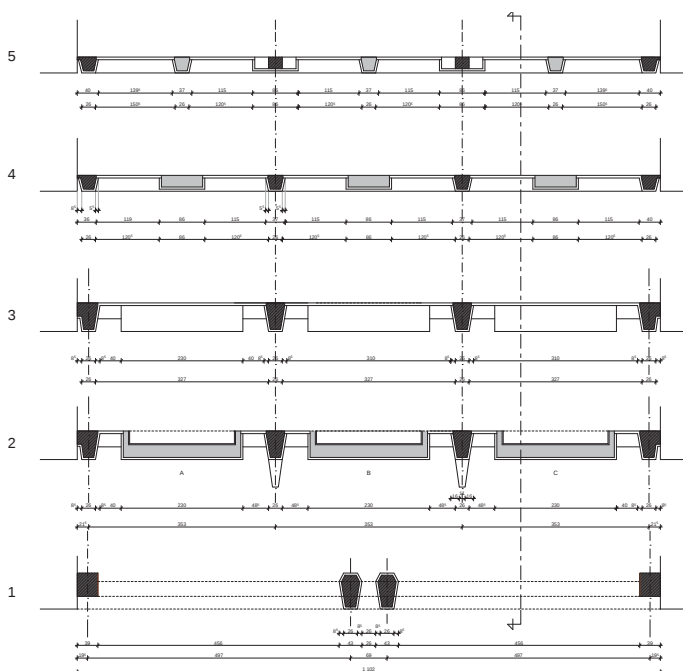
marbre « adouci », lisse et brillant



marbre « gradiné », rugueux et plus clair



Façade place Esquirol / coupe : la composition symétrique et la division en trois travées sont accentuées par les doubles piliers du rez-de-chaussée



Détail constructif: la mise en oeuvre des plaques de marbre

Façade Esquirol - Détails par étage - Une structure savamment dessinée

Bibliographie

La notion de Patrimoine

Ouvrages :

ANDRIEUX J-Y. (sous la dir.), *Patrimoine, sources et paradoxes de l'identité* : actes du cycle de conférences prononcées à l'Université Rennes 2, 5 novembre 2007 - 2 avril 2008, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2011 (BUC Mirail 3^e étage Sud/ Sciences sociales 363.69 PAT)

BABELON J-P., CHASTEL A., *La notion de patrimoine*, éditions Liana Levi, Paris, 1994, 142p.

BOITO C., *Conserver ou restaurer : les dilemmes du patrimoine*, Editions de l'Imprimeur, Paris, 2000

CHOAY F., *L'allégorie du patrimoine*, éditions du Seuil, Paris, 1992 (actualisée en 2007)

CHOAY F., *Le patrimoine en questions, Anthologie pour un combat*, éditions du Seuil, Paris, 2009

HEINICH N., *La fabrique du patrimoine*, éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2009, 286p.

POIRRIER P., VADELORGE L. (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, La Documentation française-Comité d'histoire du ministère de la Culture, Paris, 2003

MOHEN J-P., *Les sciences du patrimoine : identifier, conserver, restaurer*, Odile Jacob, Paris, 1999, 370p.

POULOT D., *Patrimoine et modernité*, éd. L'Harmattan, Paris, 1998

RIEGL A., *Le culte moderne des monuments*, [traduit et présenté par Jacques Boulet], L'Harmattan, Paris, 2003

Sites Internet :

Charte de Venise (1964), http://www.icomos.org/charters/venice_f.pdf
www.archi.fr/DOCOMOMO.fr
<http://www.icomos.org/>

L'Architecture moderne

Ouvrages :

ABRAMS J., *L'architecture moderne en France de 1889 à nos jours, Du chaos à la croissance, 1940-1966 (tome 2)*, éditions A et J Picard, Paris, 2000, 323p.

ANDRIEUX Jean-Yves, SEITZ Frédéric, *Pratiques architecturales et enjeux politiques. France 1945-1995*, Picard, Paris, 1998.

COLQUHOUN A., *L'architecture moderne*, éd. Infolio, Paris, 2006, 366p.

FRAMPTON K., *L'architecture moderne*, Ed. Thames & Hudson, Paris, 2006

HUET, Bernard, « *Sur un état de la théorie de l'architecture au XX^e siècle* », conférence, Ecole d'Architecture de Paris Belleville, 7 juin 2001

LUCAN Jacques, *L'architecture en France 1940-2000. Histoire et théories*, éditions Le Moniteur, Paris, 2001

MONNIER G., *L'architecture moderne en France, (tome 3) de la croissance à la compétition*, éditions A et J Picard, Paris, 2000, 310p.

MONNIER G., *L'architecture du XX^e siècle*, éditions Presses Universitaires de France, Paris, 2000

RAGOT G., MONNIER G., *Utopies réalisées – Un autre regard sur l'architecture du XX^e siècle*, Editions Somogy, Paris, 2010

Architecture moderne/ Patrimoine

Ouvrages :

ANDRIEUX J-Y, CHEVALLIER F. (sous la dir.), *La réception de l'architecture du Mouvement Moderne : image, usage, héritage*, [Actes de la Septième conférence internationale DOCOMOMO], Publications de l'Université de Saint-Etienne, Saint-Etienne, 2005, 477p.

CASCIATO M., d'ORGEIX E., *Architectures modernes : l'émergence d'un patrimoine*, éditions Mardaga, Bruxelles, 2012

COMPAIN-GAJAC C. (dir.), *Conservation – restauration de l'architecture du Mouvement moderne : choix d'architecture, état des lieux, regards croisés*, éditions PU Perpignan, Perpignan, 2013, 271p.

DELORME J-C., GENET-DELACROIX M-C., LENIAUD J-M. (sous la dir.), *Historicisme et modernité du patrimoine européen : reconstruction, restauration, mise en valeur aux XIXe et XXe siècles : actes du colloque international organisé à la Villa Douce de Reims les 17 et 18 novembre 2000* [textes réunis par Yann Harlaut], L'Harmattan, Paris, 2007, 136p. (BUC Mirail 4ème étage - Nord / Arts sports loisirs 724.6 HIS)

DUROSSEAU T., *Ensembles et résidences à Marseille 1955-1975 20 années formidables*, éditions bik & book, Marseille, 2009

FORTIN J-P. (dir.), « Les définitions de la réhabilitation » in *Grands ensembles : l'espace et ses raisons*, Plan Urbanisme Construction Architecture, Paris-La-Défense, 2000, 112p.

GRAF F. (sou la dir.), *Honegger frères architectes et constructeurs 1930-1969, de la production au patrimoine*, éditions Infolio, Gollion, 2010, 261p.

GRAF F. (sous la dir.), *Architecture industrialisée et préfabriquée : connaissance et sauvegarde*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2012

GRAF F. (sous la dir.), « La cité du Lignon (1963-1971), étude architecturale et stratégies d'intervention », hors-série de la revue *Patrimoine et architecture*, Janvier 2012, Office du patrimoine et des sites (état de Genève), éditions Infolio, Gollion (CH.), 2012

MARINO G., MONNIER G., *Un monument historique controversé : la caisse d'allocations familiales à Paris 1953-2008*, Editions A et J Picard, Paris, 2009, 270p.

MONNIER G., *La protection de l'architecture de la seconde moitié du XXe siècle*, Actes du colloque Architecture du XXe, le patrimoine protégé, Ecole Nationale du Patrimoine, Paris, 13-14 novembre 1997

MONNIER G., *L'architecture du XXe siècle, un patrimoine*, Paris, SCEREN-CNDP ; Créteil, CRDP, Académie de Créteil, impr. 2004 (Bib. Histoire de l'art salle de lecture 724.6 MON)

MONNIER G. (sous la dir.), *L'architecture : la réception immédiate & la réception différée : l'œuvre jugée, l'édifice habité, le monument célébré*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2006, 166 p. (cote ENSAT : A.HO/MON)

TOULIER B., *Architecture et patrimoine du XXe siècle en France*, Ed. du Patrimoine, Paris, 1999, 356p.

TOULIER B., *Mille monuments du XXe siècle en France : le patrimoine protégé au titre des monuments historiques*, éd. Du patrimoine, Paris, 1997, 416p.

VALLAT D., *Un présent qui passe : valoriser le patrimoine du XXe siècle : rencontres au couvent de La Tourette, 1997-2000 / réseau architecture Rhône-Alpes*, éd. Certu, Lyon, 2001, 191p.

Thèses/ mémoires :

BOUYSSOU V., (BLANC F., FERNANDEZ V., directrices d'études), *La cité Roguet, de l'habitation à Bon Marché à la « cité Radieuse »*, mémoire de master, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse, Toulouse, 2011

FAUCHEUR A., (GAHINET O. directeur d'études), *La gestion de « l'héritage moderne » : entre mémoire et contexte*, MES, Ecole d'architecture de Paris-Belleville, Paris, 2003

ROBERT Y., (VIGATO J-C. directeur d'études), *Du monument historique au patrimoine – Interrogations sur le patrimoine du XXe siècle*, MES, Ecole Nationale Supérieure de Nancy, Nancy, 2010

TELESE R. (Loyer François, directeur de thèse ; Fiengo Giuseppe, directeur de thèse), *Il restauro dell'architettura del XX secolo*, Atelier national de reproduction des thèses, Lille, 2007 (thèse de doctorat : histoire de l'architecture, Versailles Saint Quentin en Yvelines 2004)

Revue :

LOUBIERE A. (dir.), « Que faire des années 1970 ? », *La revue Urbanisme*, n°388 printemps 2013, Paris, 2013

NAMIAS O. (dir.), « Le patrimoine du XXe siècle au troisième millénaire », *D'Architectures* n°215, Paris, mars 2013

Sites Internet :

www.archi.fr/DOCOMOMO.fr
<http://www.icomos.org/>

www.inventaire.culture.gouv.fr
www.unregard.net
http://www.getty.edu/conservation/our_projects/field_projects/cmai/
http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/VISITES/labelxx/lieu_frameset.htm

Colloques / conférences :

CAH 20thC Première Conférence scientifique internationale à Madrid, 14-16 juin 2011

Sur Toulouse :

Ouvrages :

CAUE 31, *Toulouse 1920-1940, la ville et ses architectes*, Editions Ombres, 1991, Toulouse, 262p.
COPPOLANI J., *Toulouse au XXe siècle*, éditions Privat, Toulouse, 1962, 435p.
FABRE J-H., GIRARD P., MANDOUL T., WEIDKNETT P., *Toulouse, architecture des immeubles des années 50*, Ecole d'Architecture de Toulouse, Université Toulouse Le Mirail, 1994
MARFAING J-L. (sous la dir.), *Toulouse 45-75 la ville mise à jour*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 2009, 399p.
PAILLARSE D., *Patrimoine du XXe siècle : protégé en Midi-Pyrénées*, Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées, Toulouse, 2005, 28p.
TAILLEFER Michel (dir.), *Nouvelle histoire de Toulouse*, éditions Privat, Toulouse, 2002
WAKEMAN, Rosemary, *Modernizing the provincial city Toulouse 1945-1975*, editions Harvard U Press, 1997, 323p.

Revues locales :

L'Officiel du Bâtiment et des Travaux Publics de Midi Pyrénées
Marché hebdomadaire du bâtiment et des travaux publics de Midi-Pyrénées
Plan libre : le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées, Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, Toulouse, 2002 n°1... (Mensuel)
La dépêche du Midi
Midi-Pyrénées Patrimoine
CATTILAR B., *Plan libre, recueil d'articles cahier central 2002-2006*, Maison de l'architecture Midi Pyrénées, Toulouse, 2006
MUNVEZ, Jacques « Archives d'architecture du XXème siècle en Midi-Pyrénées », *Midi-Pyrénées Patrimoine*, n° 27 automne 2011, Toulouse
PEYRUSSE L. (coordonné par), « Modernités du XXe siècle », *Midi-Pyrénées Patrimoine*, n°14 trimestriel avril-juin 2008, p.43-79, Toulouse

Revues nationales :

Architectures d'aujourd'hui
Construction moderne
Le Moniteur des Travaux publics
Techniques et Architectures
Urbanisme

Thèses/ mémoires :

DELETAGE P., *Bernard Bachelot, Constantine, 1930 - Toulouse : Parcours d'un architecte moderne*, mémoire master recherche 2^e année, Université Toulouse-Le Mirail, 2007
KOY S., *L'architecture contemporaine à Toulouse de 1980 à nos jours : bâtiments anciens, usages nouveaux : étude de sites reconvertis en espaces d'art et de culture*, Université de Toulouse-Le Mirail, Département d'histoire de l'art et archéologie, 2003 (Cote : Bib. Histoire de l'art MR V 286)

Archives :

Archives Municipales de Toulouse, AMT
Archives départementales de Haute-Garonne, AD31

Sites Internet :

<http://www.urban-hist.toulouse.fr/urbanhistdiffusion/>

Colloques :

Conservation, restauration de l'architecture du Mouvement moderne: exemple de l'Université du Mirail de Georges Candilis à Toulouse, organisé avec la collaboration des Universités de Rennes 2, Paris 1 et Panthéon-Sorbonne, Université Toulouse II Le Mirail, 8-10 avril 2010 // URL : http://canal-u.tv/video/universite_toulouse_ii_le_mirail

Exposition :

45-75 architectures, le logement moderne à Toulouse, exposition du 10 juillet au 6 septembre 2009, école des Beaux arts de Toulouse, rapportée dans *Plan libre*, n°75, été 2009

Les techniques de construction

Ouvrages :

DEPLAZES A. (dir.) , *Construire l'architecture, du matériau brut à l'édifice*, Birkhäuser, Berlin, 2008
FANELLI G., GARGIANI R., *Histoire de l'architecture moderne : structure et revêtement*, PPUR, Lausanne, 2008, 460p.
GAUMART T., CAUSSARIEU A., *Guide pratique de la rénovation de façades, pierre, brique, béton*, éditions Eyrolles, Paris, 2013, 158p.
JOBERT R., *Perméabilité à l'air de l'enveloppe. Réglementation, risques, mesure et amélioration. En application de la RT 2012*, éditions CSTB, Marne-la-Vallée, 2012, 90p.
POTIER P., SIMONNET C., « Culture constructive », *Les cahiers de la recherche architecturale*, n °29, Editions Parenthèses, Marseille, 1992
SIMONNET C., *Le béton, histoire d'un matériau : Economie, technique, architecture*, éditions Parenthèses, Marseille, 2005, 219p.

Revues :

GRAF F., « Les techniques et matériaux des années 30 à 70 et leur sauvegarde », *Monumental, annuel 2002*, Editions du Patrimoine, Paris, 2002
TOULIER B., « Histoire, techniques et architecture du béton armé en France », *Monumental*, 1997, t.16, p.7-20

Méthodologie de la recherche

BEAUD M., *L'art de la thèse*, éditions La Découverte, Paris, 2006 (1985)
CASTALDI N., TOULIER B. (dir.), *Les sources du patrimoine : comment et où mener une recherche*, INP, séminaire de formation permanente, 7-9 décembre 2010, Paris, 2011, 140p. ; <http://mediatheque-numerique.inp.fr/>
ROMELAER P., KALIKA M., *Comment réussir sa thèse*, éditions Dunod, Paris, 2011
VERDIER T., *Guide pour la rédaction du mémoire en architecture*, éditions de l'Espérou, Montpellier, 2009, 162p.

Conclusion

Ce mémoire de recherche constitue l'aboutissement de cette année universitaire et du parcours recherche. Il m'a permis d'approfondir des connaissances, d'entamer et de cerner une recherche et de préparer dans de bonnes conditions mon projet de thèse, le socle des trois prochaines années.

Il ne constitue qu'une étape dans le travail qu'il reste à accomplir (cf. calendrier prévisionnel en annexes). Le corpus de bâtiment reste à être circonscrit, de nombreux entretiens et rencontres à être menés, une bibliographie à interroger pleinement.

Ce travail a été l'occasion de définir clairement mes objectifs et les intentions mêmes que je fonde au travers de la thèse : acquérir et éprouver les méthodes de recherche ; apprendre à étudier le patrimoine moderne et en retirer un savoir et une expérience pour mon avenir professionnel ; participer à l'apport de connaissances à une réflexion plus générale.

Poster de la recherche d'Audrey Courbebaisse

Calendrier Prévisionnel de préparation de la thèse

Résumé de la recherche en 2000 signes



L'ARCHITECTURE DES ENSEMBLES D'HABITATIONS COLLECTIVES, LA QUESTION DE LA REPETITION - TOULOUSE 1950-1975

INTRODUCTION :

LA REPETITION POUR DES CAUSES RECONNUES DE MORALE EGALITAIRE ET D'INDUSTRIALISATION EST UNE DES CARACTERISTIQUES DE L'ARCHITECTURE DE MASSE DU LOGEMENT DANS LES ANNEES 1950-1975. NOUS ENTENDONS PAR REPETITION, DANS UN MEME ENSEMBLE D'HABITATIONS COLLECTIVES, LA REPRODUCTION DES MEMES ESPACES, DES MEMES IMMEUBLES, DES MEMES CELLULES, DES MEMES FACADES ET D'AUTRES DETAILS.

-QUELS SONT LES OBJETS ET LES OPERATIONS DE REPRODUCTION CONCERNES?

-LA REPETITION EST-ELLE GENERALISEE A TOUS LES ENSEMBLES?

L'EXISTENCE DE REPETITIONS DANS LES CITES OUVRIERES, LES CITES JARDINS NON PREFABRIQUEES ET ANTERIEURES A L'ARCHITECTURE DE MASSE POSE LA QUESTION DES NECESSITES ET DES LOGIQUES AUXQUELLES CES REPETITIONS REPONDENT: NECESSITES DE PRODUCTION OU LOGIQUES DE CONCEPTION?

OBJECTIF :

CONNAITRE LES FORMES ET COMPRENDRE LE(S) ROLE(S) DES REPETITIONS DANS L'ARCHITECTURE DE MASSE DU LOGEMENT AFIN DE CONSERVER, RESTAURER, REHABILITER OU DETUIRE CES ENSEMBLES D'HABITATIONS AVEC PLUS DE CONNAISSANCE.

CORPUS ET METHODE :

CETTE ETUDE CONCERNE LES ENSEMBLES D'HABITATIONS DE PLUS DE 300 LOGEMENTS CONSTRUITS A TOULOUSE DE 1950 A 1975 . A TOULOUSE POUR AVOIR UN CHAMP DE CONTRAINTES TECHNICO-ECONOMIQUES HOMOGENE POUR LES MAITRES D'OUVRAGE ET LES MAITRES D'OEUVRE.

300 LOGEMENTS, QUANTITE MINIMALE POUR JUSTIFIER UNE EVENTUELLE PREFABRICATION LOURDE.

LA METHODE SE RESUME EN DEUX PARTIES:

-ANALYSE DE CHAQUE ENSEMBLE DANS DES FICHES, OUTILS DESCRIPTIFS (PHOTOS, DESSINS ET COMMENTAIRES.)

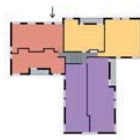
-ANALYSE COMPARATIVE DES ENSEMBLES DU CORPUS.



CONTEXTE URBAIN



PLAN MASSE



BLOCS



FACADES



PAYSAGE

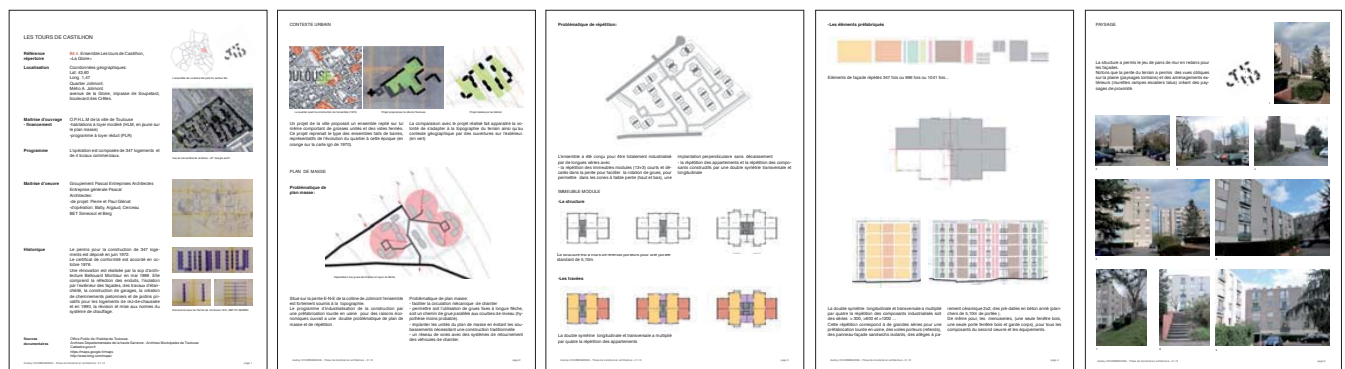


ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA RECHERCHE : LE CORPUS EST CONSTITUE; IL COMPREND 35 ENSEMBLES D'HABITATIONS. LES PREMIERES FICHES REALISEES FONT APPARAITRE PEU DE PREFABRICATION LOURDE ET UNE MAJORITE DE CONSTRUCTION TRADITIONNELLE RATIONALISEE. NOUS FORMULONS L'HYPOTHESE QUE LA REPETITION EST UN PARADIGME DE L'ARCHITECTURE DE MASSE ET PLUS GENERALEMENT DU LOGEMENT COLLECTIF ET NON LE RESULTAT D'UNE NECESSITE CONSTRUCTIVE.

RESULTATS ATTENDUS :

CONSTRUIRE UN REPERTOIRE DES REPETITIONS POUR MIEUX CONNAITRE L'ARCHITECTURE DE MASSE.

ETABLIR, A L'ECHELLE DU CORPUS QU'ELLES ONT UN MEME SENS AFIN DE RENFORCER L'HYPOTHESE DU PARADIGME.



Calendrier prévisionnel de préparation de la thèse

	Année 3 : 2015-2016	Année 2 : 2014-2015	Année 1 : 2013-2014	Parcours recherche : 2012-2013	
	Aout Juillet Juin Mai Avril Mars Février Janvier Décembre Novembre Octobre Septembre	Aout Juillet Juin Mai Avril Mars Février Janvier Décembre Novembre Octobre Septembre	Aout Juillet Juin Mai Avril Mars Février Janvier Décembre Novembre Octobre Septembre	Aout Juillet Juin Mai Avril Mars Février Janvier Décembre Novembre Octobre Septembre	
Définition du sujet/ état de l'art/ problématique					
Recherche sur terrain					
Définition du corpus					
Dessin Analyse Réalisation des notices					
Rédaction/ problématique Mise au point/ relecture					
Rencontres/ entretiens					
Bibliographie/ lecture					
Activités professionnelles parallèles					

Soutenance de la mention recherche

Résumé de la recherche en 2000 signes

Projet de recherche :

De l'actualisation à la patrimonialisation de l'architecture moderne à Toulouse

L'objet de la recherche est la préservation de l'architecture moderne à Toulouse.

En effet, au regard d'une architecture de la deuxième moitié du XXe siècle, abondante quantitativement, généralement habitée et considérée *a priori* comme vorace en énergie, « *le patrimoine récent est de fait souvent mal conservé, généralement mal compris et souffre en conséquence d'un manque évident de reconnaissance*¹ ». Ces maux sont souvent des arguments pour transformer totalement ou pour démolir un édifice, niant sa valeur architecturale et ses potentialités.

Ainsi la problématique formulée est : Comment garantir la valeur patrimoniale des édifices représentatifs de l'architecture moderne à Toulouse tout en opérant leur actualisation (thermique, accessibilité, usage) ?

Les références sur lesquelles se basent la recherche sont deux natures : celles abordant la réhabilitation de l'architecture moderne² et celles concernant la reconnaissance de l'architecture moderne à Toulouse³.

La méthode envisagée pour répondre au problème posé consiste en deux axes :

Dans un premier temps, à partir d'un corpus d'œuvres basé sur la production architecturale de Bernard Bachelot, il s'agit de viser la connaissance exhaustive de l'objet d'étude, en rassemblant l'ensemble des données existantes et en réalisant des notices de chacune des réalisations.

Une lecture critique et une évaluation qualitative de l'objet seront établies démontrant ses qualités architecturales, urbaines, constructives et typologiques et son état de conservation.

Ensuite, à partir de chantiers de réhabilitation emblématiques, récents ou en cours, français et étrangers, seront présentés à la fois les systèmes de protection et leurs répercussions sur la programmation de l'intervention, son déroulement et son résultat, et les solutions architecturales et techniques proposées.

Ces exemples serviront de support d'évaluation et de comparaison à une démarche d'anticipation sur les édifices inventoriés, proposant des outils et des recommandations en prévision d'une éventuelle protection et d'interventions. Cette démarche aurait une dimension pilote et pédagogique.

L'objectif de la recherche est de participer à la reconnaissance de l'architecture de la seconde moitié du XXe siècle à Toulouse et de proposer une approche opérationnelle du patrimoine moderne, en prise avec les enjeux de sa conservation, apportant une contribution au débat en cours.

¹ COMPAIN-GAJAC C. (dir.), *Conservation – restauration de l'architecture du Mouvement moderne : choix d'architecture, état des lieux, regards croisés*, éditions PU Perpignan, Perpignan, 2013, 271p., p.17

² Parmi les références :

GRAF F. (sous la dir.), « La cité du Lignon (1963-1971), étude architecturale et stratégies d'intervention », hors-série de la revue *Patrimoine et architecture*, Janvier 2012, Office du patrimoine et des sites (état de Genève), éditions Infolio, Gollion (CH.), 2012
TOULIER B., *Architecture et patrimoine du XXe siècle en France*, Ed. du Patrimoine, Paris, 1999, 356p.

TELESE R. (Loyer François, directeur de thèse ; Fiengo Giuseppe, directeur de thèse), *Il restauro dell'architettura del XX secolo*, Atelier national de reproduction des thèses, Lille, 2007 (thèse de doctorat : histoire de l'architecture, Versailles Saint Quentin en Yvelines 2004)

³ Parmi les références :

MARFAING J-L. (sous la dir.), *Toulouse 45-75 la ville mise à jour*, Loubatières, Portet-sur-Garonne, 2009, 399p.

CATTLAR B., *Plan libre, recueil d'articles cahier central 2002-2006*, Maison de l'architecture Midi Pyrénées, Toulouse, 2006